

1. Formalités

1.1 Mot de Bienvenue

1.2 Réélection du bureau d'Assemblée Générale

La co-présidence présente l'AG et Emma (membre du comité) prend le PV.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

L'OJ est adopté. Seule précision, le point des subventions des ANE's est remplacé par la discussion de la problématique des hausses des taxes (rapport Gaillard).

1.4 Acceptation du PV de l'AG ordinaire du 21 mai 2024

Le PV est accepté.

2. Communications du comité

2.1 Semestre écoulé et projets en cours

Les évènements ;

- occupation pour la Palestine ; FEN s'est proposée comme médiatrice mais finalement le groupe s'est auto-géré
- fête de l'uni à la patinoire avec un bon bilan
- organisation du Bal de Noël en collaboration avec le BDE (à venir)

2.2 Fête de l'UNI 2025

La fête aura lieu une semaine plus tôt que l'année dernière. Un mail a déjà été envoyé aux ANE's pour régler les comptes de la dernière fête de l'uni et organiser la prochaine.

3. Approbation des comptes 2024 et du budget 2025 de la FEN

Le préavis de l'organe de contrôle recommande d'accepter le budget 2025 après que la co-présidence présente le budget de la fête de l'uni.

Résultat des comptes de la fête de l'uni 2024 ;

- déficit de 2'000 CHF

La fête de l'uni 2025 est budgétée à l'équilibre. Bien que la dernière fête de l'uni a fait un déficit, on espère être à l'équilibre cette année.

En automne 2024, à la suite de nombreuses demandes provenant du Fonds d'urgence, le comité a décidé d'octroyer 16'500 CHF à ce Fonds. C'est une exception en raison de l'urgence des demandes, que nous avons dû libérer ces fonds.

Question ; sur quoi nous nous basons pour dire que nous serons à l'équilibre pour la fête de l'uni cette année ?

Réponse ; on a appris de nos erreurs organisationnelles de l'année passée et on espère qu'avec le succès de la dernière fois, plus de monde sera motivé.e.s. On souhaite également redonner à la fête de l'uni, sa renommée d'autrefois.

~~4. Nouvelle règle concernant les subventions des ANE's~~

4. Présentation du rapport Gaillard

But du rapport = faire des économies sur le dos des étudiant.e.s. Les conséquences seront des hausses de taxes, des coupes dans les projets estudiantins et des opportunités internationales.

L'UNES représente l'ensemble des étudiant.e.s universitaires suisses.

Le Parlement se prononcera soit sur l'ensemble du rapport, soit sur chaque point séparé. Dans les deux cas, c'est problématique pour l'UNES et c'est pourquoi un référendum sera déposé. Des manifestations seront également organisées soit localement soit au niveau fédéral.

Une pétition sera déposée au Parlement. Celle-ci n'aura pas d'impact juridique mais un grand nombre de signatures permettrait d'envoyer un message clair aux autorités.

Nous vous invitons à suivre le projet et à renseigner vos proches à ce propos.

Intervention ; une membre de la FEN parle aux noms de la HES-SO qui voient déjà leurs taxes augmenter. Elle demande le partage par la FEN de leur pétition contre la hausse des taxes.

Question ; quel est l'enjeu des modalités de l'adoption ? Est-ce que cela prendra plus de temps si le Parlement adopte le rapport point par point ?

Réponse ; Cela ne prendra pas plus long que jusqu'en mars 2026 mais c'est sûr que si le Parlement refuse le rapport en une seule fois, c'est plus simple pour nous.

5. Élection au service juridique du comité

5.1 Présentation des candidatures

Le poste de Sylvain, responsable juridique, est remis au concours.

Monsieur Alvaro se présente pour le poste. Ses motivations ; il est important que chaque étudiant.e soit soutenu juridiquement et connaisse ses droits. Il a effectué son Bachelor en droit à l'université de Genève et Fribourg. Il suit désormais un Master en droit à l'université de Neuchâtel.

Madame Pinto Da Luz se présente pour le poste. Ses motivations ; passion pour le droit, envie de s'engager pour la FEN, connaît bien les démarches pour les admissions d'étudiant.e.s étranger.ères et expérience juridique lors de concours en droit (Swiss moot Court). Elle est actuellement en deuxième année de Bachelor en droit à Neuchâtel. Expérience associative lors de ses précédentes études à Lausanne.

Manbon Van Oel se présente pour le poste. Ses motivations ; défense des droits des étudiant.e.s, expérience au sein d'associations. Elle est actuellement en Master en droit à Neuchâtel.

Question ; Savez-vous en quoi consiste le poste ?

Réponse (tous) ; recours pour les examens, orientation juridique des étudiant.e.s, permis de séjour, ...

Question ; Quels autres événements de la FEN vous intéresse ?

Réponse ; finances (Pinto Da Luz) , aide pour les étudiant.e.s pour les problèmes sociaux (Van Oel), collaborer avec les autres membres du comité et les représentant.e.s de l'Université (Alvaro)

5.2 Élection

L'élection doit se faire à majorité absolue ;

Pour Monsieur Alvaro ; 3 voix

Pour Madame Pinto Da Luz ; 5 voix

Pour Madame Van Oel ; 8 voix

→ Pas de majorité absolue

Pour Madame Pinto Da Luz ; 5 voix

Pour Madame Van Oel ; 9 voix

→ Manon est élue pour rejoindre le comité.

On vous invite à rejoindre la FEN au prochain semestre lors des prochains départs.

6. Élection de Madame Caseux Virginie à la CCA

L'AG approuve l'élection de Madame Caseux Virginie pour la Commission culture et activités.

7. Divers

Intervention Sophie ; les représentant.e.s d'une association sont priés de répondre au mail qui leur a été envoyé concernant la lettre de soutien pour promouvoir les activités associatives au sein de l'Université et en relation avec le rectorat.

Réponse ANED ; pas de cosignature car bonnes relations avec leur décanat et crainte que cela soit mal reçu.

Intervention Louis ; la FEN a cosigné la lettre et de son point de vue, cette lettre ne mettrait pas en péril la relation avec le décanat.

Intervention Sophie ; la lettre ne vise pas les décanats mais le rectorat et

8. Clôture et apéro